

QUE LA RAISON COLLECTIVE TRADITIONNELLE EST UNE FICTION...

Posée en ces termes, la question se trouve avoir, par-dessus le socialisme et l'inextricable chaos que lui ont fait les chefs d'école, le mérite de la clarté et de la précision. Je suis anarchiste, c'est-à-dire homme de libre examen, huguenot politique et social, je nie tout, je n'affirme que moi; car la seule vérité qui me soit démontrée matériellement et moralement, par des preuves sensibles, appréhensibles et intelligibles, la seule vérité vraie, frappante, non arbitraire et non sujette à interprétation, c'est moi. Je suis: voilà un fait positif; tout le reste est abstrait et tombe dans l'X mathématique, dans l'inconnu: Je n'ai pas à m'en occuper.

La société a toute sa raison d'être dans une vaste combinaison d'intérêts matériels et privés; l'intérêt collectif ou d'État, en considération duquel le dogme, la philosophie et la politique réunis ont jusqu'à ce jour réclamé l'abnégation intégrale ou partielle des individus et de leur avoir, est une fiction pure, dont l'invention théocratique a servi de base à la fortune de tous les clergés, depuis Aaron jusqu'à M. Bonaparte. Cet intérêt n'existe pas en tant que législativement appréhensible.

Il n'a jamais été vrai, il ne sera jamais vrai, il ne peut pas être vrai qu'il y ait sur la terre un intérêt supérieur au mien, un intérêt auquel je doive le sacrifice, même partiel, de mon intérêt, il n'y a sur la terre que des hommes, je suis homme, mon intérêt est égal à celui de qui que ce soit; je ne puis devoir que ce qui m'est dû; on ne peut me rendre qu'en proportion de ce que je donne, mais je ne dois rien à qui ne me donne rien; donc, je ne dois rien à la raison collective, soit le gouvernement, car le gouvernement ne me donne rien, et il peut d'autant moins me donner qu'il n'a que ce qu'il me prend. En tout cas, le meilleur juge que je connaisse de l'opportunité des avances que je dois faire et de la probabilité de leur rentrée, c'est moi; je n'ai, à cet égard, ni conseil, ni leçon, ni surtout d'ordre à recevoir de personne.

Ce raisonnement, il est non seulement du droit, mais il est encore du devoir de chacun de se l'appliquer ou de le tenir. Voilà le fondement vrai, intuitif, incontestable et indestructible du seul intérêt humain dont il faille tenir compte: de l'intérêt privé, de la prérogative individuelle.

Est-ce à dire que je veuille nier absolument l'intérêt collectif? Non, certes. Seulement, n'aimant pas à parler en vain, je n'en parle pas. Après avoir posé les bases de l'intérêt privé, j'agis à l'égard de l'intérêt collectif comme je dois agir vis-à-vis de la société quand j'y ai introduit l'individu. La société est la conséquence inévitable et forcée de l'agrégation des individus; l'intérêt collectif est, au même titre, une déduction providentielle et fatale de l'agrégation des intérêts privés. L'intérêt collectif ne peut être complet qu'autant que l'intérêt privé reste entier car, comme on ne peut entendre par intérêt collectif que l'intérêt de tous, il suffit que, dans la société, l'intérêt d'un seul individu soit lésé pour qu'aussitôt l'intérêt collectif ne soit plus l'intérêt de tous et ait, par conséquent, cessé d'exister.

Il est si vrai que l'intérêt collectif est une déduction, naturelle de l'intérêt privé dans l'ordre fatal des choses, que la communauté ne me prendra mon champ pour y tracer une route ou ne demandera la conservation de ma forêt pour assainir l'air qu'en m'indemnisant de la façon la plus large. C'est ici mon intérêt qui gouverne, c'est le droit individuel qui pèse sur le droit collectif; j'ai le même intérêt que la communauté à avoir une route et à respirer l'air sain, toutefois j'abattrais ma forêt et je garderais mon champ si la communauté ne m'indemnisait pas, mais comme son intérêt est de m'indemniser, le mien est de céder. Tel est l'intérêt collectif qui ressort de la nature des choses.

Il en est un autre accidentel et anormal: la guerre, celui-là échappe à la loi, il fait la loi et il la fait toujours bien; il n'y a pas plus à s'en occuper que de celui qui est permanent. Mais quand vous appelez intérêt collectif celui en vertu duquel vous fermez mon établissement, vous m'interdisez l'exercice de telle industrie, vous confisquez mon journal ou mon livre, vous violez ma liberté, vous me défendez d'être avocat ou médecin par la vertu de mes études privées et de ma clientèle, vous m'intimez l'ordre de ne pas vendre ceci,

de pas acheter cela; lorsque enfin vous appelez intérêt collectif celui que vous invoquez pour m'empêcher de gagner ma vie au grand jour, de la manière qui me plaît le mieux et sous le contrôle de tout le monde, je déclare que je ne vous comprends pas, ou, mieux, que je vous comprends trop.

Pour sauvegarder l'intérêt collectif, on condamne un homme qui a guéri son semblable illégalement; - c'est un mal que de faire le bien illégalement; - sous le prétexte qu'il n'a pas reçu ses grades, on empêche un homme de défendre la cause d'un citoyen (souverain) qui l'a investi de sa confiance on arrête un écrivain; on ruine un imprimeur: on incarcère un colporteur; on traduit en cour d'assises un homme qui a poussé un cri, ou qui s'est coiffé d'une certaine façon. Qu'est-ce que je gagne à toutes ces infortunes?

Qu'y gagnez-vous? Je cours des Pyrénées à la Manche et de l'Océan aux Alpes, et je demande à chacun des trente-six millions de Français quel profit ils ont retiré de ces cruautés stupides exercées en leur nom sur des malheureux dont les familles gémissent, dont les créanciers s'inquiètent, dont les affaires périssent et qui se suicideront peut-être de désespoir ou deviendront criminels de rage quand ils auront échappé aux rigueurs qu'on leur fait subir. Et, à cette question, nul ne sait ce que j'ai voulu dire, chacun décline sa responsabilité dans - ce qui s'est fait; le malheur des victimes n'a rien rapporté à personne: des larmes ont été versées, des intérêts ont été lésés en pure perte. Eh c'est cette monstruosité sauvage que vous appelez l'intérêt collectif. J'affirme, pour ma part, que si cet intérêt collectif n'était pas une honteuse erreur, je l'appellerais le plus vil des maraudages.

Mais laissons là cette furieuse et sanglante fiction, et disons que la seule manière de parfaire l'intérêt collectif consistant à sauvegarder les intérêts privés, il reste démontré et surabondamment prouvé que la chose la plus importante, en matière de sociabilité et d'économie, c'est de dégager, avant tout, l'intérêt privé.

J'ai donc raison de dire que la seule vérité sociale, c'est la vérité naturelle, c'est l'individu, c'est moi.

Anselme BELLEGARRIGUE.
